

Compte rendu du C.A. n° 1

Lundi 27 Septembre 2021

Collège Antoine Guichard. Veauche

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h05.

Il y a 17 votants + un invité : M. LAFFONT

Le secrétaire de séance est désigné parmi les représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service il s'agit de Mme LAJOINIE.

M. DUCRAY présente aux membres Mme BRUEL, élue locale de la collectivité territoriale de rattachement en remplacement de Mme MARAS.

Il n'y a pas de questions à rajouter à l'ordre du jour.

Le point I.6. convention de partenariat avec le Pôle Enfance Jeunesse initialement inscrit à l'ordre du jour est à supprimer.

Ainsi le point 7 devient le point 6

Le point 8 devient le point 7.

Le point 9 devient le point 8.

Rajout d'un point 9 : Information pour l'ouverture d'une section sportive « sports partagés » à la rentrée 2022.

Le point II.4 est à supprimer.

Compte rendu du conseil d'administration n°7 du 01 Juillet 2021

Adopté à l'unanimité : 17 POUR

Ordre du jour modifié

Adopté à l'unanimité : 17 POUR

I. Vie de l'EPL

1 - Bilan de rentrée, protocole sanitaire en vigueur

Bilan de rentrée : M. DUCRAY présente le bilan de cette rentrée scolaire et la mise en place des actions proposées cette année (voir Annexe 1).

Il souligne qu'il faudra être vigilant pour les années avenir concernant les effectifs élèves afin de ne pas perdre de classe car nous pouvons noter qu'il y a beaucoup de perte d'élèves entre la 4^{ème} et la 3^{ème}.

Il est à noter que le nombre d'élèves ayant obtenus le DNB est en baisse par rapport à l'année dernière (18 non-admis) mais que ces résultats sont tout de même supérieurs aux indices académiques et départementaux.

La remise des diplômes aura lieu le 21 Octobre. Vu le contexte sanitaire, les modalités d'organisation ne sont pas encore complètement définies.

Le résultat des affectations des élèves de 3^{ème} montre qu'il y a un recul des affectations en 2^{nde} générale, une progression d'affectations en BAC PRO et également une forte progression d'élèves qui vont dans des établissements privés (cela peut peut-être s'expliquer par la connaissance très précoce dans l'année des acceptations d'inscription donc moins de stress mais cela entraîne aussi une démotivation ou des décrochages).

On remarque que les clubs reprennent leurs activités avec de nombreux participants.

M. PETIT demande qu'un mail soit envoyé à tous les nouveaux parents afin de leur expliquer le fonctionnement de cybercollège.

Protocole sanitaire : M. DUCRAY nous informe qu'à cette date nous sommes au niveau II (jaune). Nous devons concilier la sécurité et le retour progressif à la normalité.

La nouvelle organisation dans la cour de récréation semble engendrer un climat scolaire plus serein. Mme MOREL souligne qu'effectivement cela est plus agréable et plus simple.

Les élèves rentrent tous par la même entrée avec des sens de circulation différents suivant les niveaux.

Le port du masque reste obligatoire à l'intérieur des locaux.

Le sens de circulation est maintenu dans les couloirs.

Dans le self, des distanciations entre les 4 niveaux sont mises en places.

Il est rappelé que toutes ces informations sont disponibles sur cybercollège. (article « rentrée 2021 »)

Mise en place d'un plan de continuité pédagogique afin de prévoir l'organisation si nous devons passer en ½ jauge. Ces demi-jauge seraient sur les 4^{ème}-3^{ème}.

M.PETIT souligne que la préparation du DNB est difficile en 1/2 jauge et demande pourquoi cela ne se fait pas plutôt au niveau 5^{ème}.

M. DUCRAY lui répond que cela n'est pas possible car ce plan de continuité est national et pas de notre fait.

Vaccination : la 1^{ère} campagne dans l'établissement a eu lieu le 21 Septembre, 5 élèves ont reçu la 1^{ère} dose. On note une faible adhésion, il est supposé qu'un nombre important d'élèves est déjà vacciné. Une 2^{nde} date (le 12 Octobre) est retenue pour le 2nd vaccin des élèves venus à la 1^{ère} campagne.

M. DUCRAY présente le calendrier défini pour les semestres.

Cette année l'organisation des réunions de rentrée a été modifiée (avec l'animation par le professeur principal uniquement) et il semble que cela soit plutôt bien accueilli et cohérent.

2 - Rapport annuel du chef d'établissement 2020-2021

Voir Annexe 2.

M. DUCRAY présente ce bilan, il souligne que nous avons répondu globalement aux 5 objectifs fixés à la rentrée 2020.

Il est à noter que le projet BYOD a bien fonctionné avec 15 enseignants formés et cette année il y en aura 7 de plus.

RAPPORT ANNUEL DU CHEF D'ETABLISSEMENT 2020-2021

Adopté à l'unanimité : 17 votes POUR

3 - Bilan du FSE

Mme MOREL présente le bilan. L'année dernière seulement quelques clubs ont fonctionné une partie de l'année suite à la situation sanitaire. Le FSE n'a pas pu organiser 2 sorties.

Elle rappelle que le FSE participe à l'amélioration de la vie des élèves au sein du collège avec l'achat de livres, de jeux de société, de bancs.... Malgré la situation, le FSE a tout de même pu organiser quelques actions (fête des talents, courses contre la faim avec les 6èmes et quelques sorties...).

Les élèves élus au CVC participent aux décisions d'achats.

Elle espère que cette année permettra au FSE de mettre en place plus d'activités.

Mme BRIOUDE, enseignante est la nouvelle trésorière.

Bilan du FSE

Adopté à l'unanimité : 17 votes POUR

M. CHASSELIN n'étant pas encore arrivé le point I-4 sera abordé plus tard dans la séance.

5 – Convention cadre d'occupation des gymnases et installations sportives de la commune

M. DUCRAY remercie la municipalité pour la qualité des relations, la disponibilité des élus et des personnels sur places dans les installations.

Cette convention tripartite entre le collège, la municipalité de Veauche et le Département de la Loire permet l'utilisation des gymnases n°1 et 2, du dojo, de la salle de gymnastique, de la mezzanine, du plateau sportif extérieur, du stade de foot Irénée Laurent.

Il a été mis à disposition les clefs des vestiaires du stade afin de permettre un confinement dans l'éventualité d'un déclenchement PPMS.

**Autorisation de signature de la convention tripartite d'occupation des
gymnases et installations sportives de la commune**

Adoptée à l'unanimité : 17 votes POUR

**Autorisation de signature de la convention bipartite d'occupation des
gymnases et installations sportives de la commune**

Adoptée à l'unanimité : 17 votes POUR

6 – Convention de partenariat avec le DAI de Montrond les Bains

M. DUCRAY spécifie qu'en fait il s'agit d'un avenant annuel de la convention.

Ce dispositif fonctionne depuis l'ouverture du Collège, cet avenant précise la liste des élèves accueillis des personnels encadrants.

**Autorisation de signature de l'avenant annuel à la convention de partenariat
avec le DAI de**

Montrond les Bains

Adoptée à l'unanimité : 17 votes POUR

7 – Convention de partenariat avec l'IEM la Grande Terre

Ce partenariat est ancien, il consiste en travaux en commun avec 1 classe de 6^{ème} et des enfants accueillis à l'IEM. Ces enfants viennent en groupe les lundis de 11 h à 12 h pour mettre en place de micro-projets.

Autorisation de signature de la Convention de partenariat avec l'IEM

Adoptée à l'unanimité : 17 votes POUR

8 – Action « orientation familles » organisée par l'observatoire Loire Emploi

Cette action consiste à présenter aux élèves de 3^{ème} et leurs parents un état des lieux des métiers en tension lors d'un évènement ludique : escape game, quizz, fiches info.

L'accès sera libre en binôme (élève-parent) dans ces ateliers et ensuite il y aura un temps commun avec la diffusion de courts films, d'échanges avec des professionnels et entre les participants entre eux.

9 – Information concernant le projet de demande d'ouverture d'une section sportive « sport partagé »

Pour l'instant cette activité a lieu au niveau de l'UNSS avec Mme BARITHEL et le DAI.

L'objectif de cette section sportive serait d'intégrer en plus des élèves du DAI des élèves de l'ULIS et d'autres.

Il y aura une convention avec Handisport.

M. DUCRAY demande l'accord de principe des membres afin qu'une demande puisse être faite.

Accord de principe pour la demande d'ouverture d'une section sportive « sport partagé »

Adopté à l'unanimité : 17 votes POUR

19 h 10 Arrivée de M. CHASSELIN

4 – Rapport de l'association sportive 2020-2021

M. CHASSELIN présente le rapport de l'association sportive, il fait remarquer le nombre de licenciés en baisse peut s'expliquer par le contexte sanitaire.

L'année scolaire dernière, l'association a dû vivre avec de nombreux changements suivant l'évolution de la crise. Notamment, il n'y a eu aucune rencontre.

Il note qu'en ce début d'année, le démarrage est difficile car les élèves ont pris l'habitude de faire moins de sport et qu'il y a plus de cours à 13 h.

Bilan de l'association sportive 2020-2021

Adopté à l'unanimité : 18 votes POUR

II . Gestion matérielle et financière

1 – Délégation du Conseil d'Administration au Chef d'Etablissement pour la signature de prêt à titre gratuit de la salle polyvalente

Ces prêts s'adresseront uniquement aux associations partenaires de l'Education Nationale.

Délégation pour la signature de prêt gratuit de la salle polyvalente

Adoptée à l'unanimité : 18 votes POUR

2 – Convention BIA

Cette convention permet la formation d'élèves au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique.

La formation est dispensée par les Ailes Foréziennes dans l'établissement les mardis de 12h30 à 14h. Elle concerne les élèves de 3^{ème}.

Pour l'instant il y a 3 inscrits.

M. PETIT souligne qu'il serait bien de promouvoir cette activité.

Le coût pour les familles est de 150 €, et 50 € remboursés en cas d'obtention du Brevet.

Autorisation de signature de la convention BIA avec les Ailes Foréziennes
Adoptée à l'unanimité : 18 votes POUR

3 – Convention de prêt de salle à l'AFL pour une conférence le 12 Octobre 2021

Cette convention autorise le prêt de salles à l'AFL pour l'organisation d'une conférence le 12 Octobre 2021.

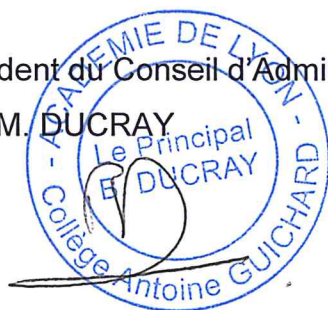
Autorisation de signature d'une convention de prêt de salle à l'AFL
Adoptée à l'unanimité : 18 votes POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 09 Novembre 2021.

Le Président du Conseil d'Administration

M. DUCRAY



La secrétaire de séance

Mme LAJOINIE

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Mme LAJOINIE, written over the printed name.